

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE

(ARTICLES L.123-14 ET R.123-23 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

OBJET : DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ACTUALISÉ PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ FERME EOLIENNE LES TERRES CHAUDES POUR LE PARC ÉOLIEN DES TERRES CHAUDES À LORCY

La société Ferme Eolienne Les Terres Chaudes a été autorisée à exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de LORCY par arrêté préfectoral du 27 octobre 2017, modifié par l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2017.

Dans son jugement du 3 juillet 2020, le tribunal administratif d'ORLEANS a sursis à statuer sur les requêtes qui lui sont soumises par les différentes parties jusqu'à ce qu'il lui soit transmis un arrêté de régularisation pris après mise en œuvre des attendus de ce jugement.

La présente enquête complémentaire s'inscrit dans le cadre de cette procédure contentieuse.

DURÉE DE L'ENQUÊTE : 16 jours, du 21 mai au 5 juin 2021 inclus.

Le dossier, comportant notamment une étude d'impact actualisée et son résumé non technique, assorti du nouvel avis de l'autorité environnementale, sera consultable :

- à la mairie de LORCY :

- le lundi de 14h00 à 18h30
- le vendredi de 14h00 à 18h30, uniquement sur rendez-vous à demander à l'adresse mairielorcy@wanadoo.fr

- sur le site internet des services de l'État dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-risques/Risques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-I.C.P.E.-et-autorisation-unique/Dossiers-d-ICPE-et-dossiers-d-autorisation-unique-en-cours/Autorisations-ICPE-et-autorisations-uniques>

Le public dispose d'un accès internet libre et gratuit à l'espace France Service de la communauté de communes du Pithiverais-Gâtinais, 3 bis rue des Déportés à BEAUNE-LA-ROLANDE, aux jours et heures habituels d'ouverture, sur rendez vous au 02.38.33.92.68.

Des informations sur le dossier peuvent être obtenues auprès de la société VOLKSWIND (Centre Régional de Tours – 32 rue de La Tuilerie – 37550 SAINT-AVERTIN).

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'ORLEANS, M. Michel CARQUIS, ingénieur en retraite, siégera personnellement à la mairie de LORCY pour recueillir les observations écrites et orales du public aux dates suivantes :

- vendredi 21 mai 2021 de 14h00 à 17h00
- lundi 31 mai 2021 de 14h00 à 17h00
- samedi 5 juin 2021 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, **le public pourra formuler ses observations et propositions :**

- sur le registre déposé à cet effet à la mairie de LORCY
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de LORCY
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddpp-sei-felesterreschaudes@loiret.gouv.fr

Les observations communiquées par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'État dans le Loiret dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie de LORCY, à la D.D.P.P. du Loiret (service Sécurité de l'environnement industriel) et sur le site internet des services de l'état dans le département du Loiret.

À l'issue de la procédure, le Préfet du Loiret prendra un arrêté d'autorisation modificative, conformément à la décision du tribunal administratif d'Orléans du 3 juillet 2020.